

Conservatoire National des Arts et Métiers - LIRSA

Vade-mecum – Nouveaux arrivants et membres du LIRSA

SCP

23/01/2025

I.	Bienvenue au Lirsa.....	3
1.	Faire connaissance avec le Lirsa et ses équipes de recherche.....	3
2.	Faire connaissance avec le bureau et le conseil du Lirsa	4
3.	Où nous trouver ?	4
II.	Accueil des nouveaux membres	5
1.	Matinée de présentation	5
2.	Éléments obligatoires à transmettre avant votre arrivée	5
3.	Préparer sa thèse au Lirsa.....	6
•	Le parcours doctoral.....	6
•	La durée de la thèse.....	6
•	La direction de thèse	6
•	La vie scientifique du laboratoire.....	6
•	Les comités de suivi de thèse	7
III.	Au fil de vos activités au Lirsa	7
1.	Comment citer le Lirsa et le Cnam quand vous publiez en français et en anglais ?	7
2.	Faire connaître vos recherches.....	7
3.	Les autres vade-mecum à connaître.....	7
4.	Les ressources du laboratoire mises à votre disposition	8
5.	Être accompagné dans les demandes de financement ou de subventions	8
6.	Demander un financement au Lirsa.....	8
•	Principe général.....	8
•	Nature des financements	9
•	Procédure	9
•	Vous avez obtenu un financement du Lirsa ?	10
•	Vous n'avez pas obtenu un financement ?	10
7.	Représenter le Lirsa dans les instances	10
8.	Pour un Lirsa et des chercheurs responsables.....	11
•	Nos engagements éthiques	11
•	Nos préoccupations en matière de développement durable	11
IV.	Une histoire du Lirsa.....	12

I. Bienvenue au Lirsa

Chères et Chers collègues, Chères doctorantes et Chers doctorants,

Soyez les bienvenus au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences de l'Action. Notre laboratoire accueille chaque année de nouveaux chercheurs permanents, associés, affiliés, ATER, doctorants et post-doctorants. Nous sommes ravis que vous soyez l'un(e) d'entre eux/elles. Ce livret est là pour vous donner quelques explications sur le fonctionnement du laboratoire, et vous informer sur les personnes et les lieux ressources.

Nous sommes très heureuses de vous accueillir au sein de ce laboratoire et nous vous souhaitons de belles années au sein du Lirsa.

*Madina Rival et Stéphanie Chatelain-Ponroy,
CoDirectrices du Lirsa*

1. Faire connaissance avec le Lirsa et ses équipes de recherche

Le Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (Lirsa) est une unité de recherche du Cnam (EA4603) qui regroupe près de 120 chercheuses et chercheurs et environ 70 doctorantes et doctorants. Il couvre un large spectre d'objets de recherche et de méthodologies sur l'action organisée, finalisée et évaluée. Il regroupe des chercheuses et des chercheurs effectuant des travaux principalement en sciences de gestion et du management, économie, droit, ainsi que dans des disciplines connexes.

Le Lirsa est structuré en trois équipes de recherche :

- Politiques publiques : économie et marchés (POEM)¹
- Stratégie, Prospective, Innovation et Développement (SPID)
- Pilotage des Organisations (PO)

Tout membre titulaire du Lirsa est rattaché à une seule équipe, et les doctorants sont affectés à l'équipe de leur directeur de thèse. Les trois équipes permettent d'organiser la vie scientifique et la gouvernance du Lirsa. Elles assurent tout d'abord l'animation de séminaires de recherche réguliers. Elles sont le premier relais d'information et de transmission des décisions et orientations prises par la Direction et le Conseil. Elles permettent aussi de coordonner la politique scientifique de l'unité (lors des réponses aux appels à projet par exemple), et la participation de l'ensemble des membres titulaires aux débats et réflexions collectives.

Le Lirsa contribue au rapprochement de la recherche académique et des organisations privées et publiques au travers de contrats de recherche, d'organisation de séminaires et d'actions de diffusion de la culture scientifique et technique, l'une des trois missions du Cnam avec la formation et la recherche scientifique.

¹ L'équipe Poem a intégré une partie du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET). Le CEET est un programme transversal qui s'appuie sur trois unités de recherche du Cnam : le CRTD (Centre de recherche sur le travail et le développement, EA), le Lirsa (Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action, EA) et le Lise (Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique, UMR Cnam/CNRS).

Le Lirsa est aussi l'un des laboratoires d'accueil pour les doctorantes et les doctorants de l'[école doctorale Abbé-Grégoire du Cnam](#) (ED 546).

De nombreuses informations sont disponibles sur son site que nous vous invitons à consulter régulièrement, notamment pour connaître les dates des séminaires de recherche : <http://lirsa.cnam.fr/>

Les travaux de recherche des membres du Lirsa sont accessibles dans HAL-SHS, l'Archive ouverte en Sciences de l'Homme et de la Société gérée par le CNRS : <https://hal.archives-ouvertes.fr/LIRSA-CNAM>

2. Faire connaissance avec le bureau et le conseil du Lirsa

L'équipe de direction est actuellement constituée d'une **co-direction** (Madina RIVAL et Stéphanie CHATELAIN-PONROY) et d'un **bureau de laboratoire** accueillant un représentant des doctorants (Mylène CANVEL) et deux membres de chaque équipe de recherche (Anne-Gaëlle JOLIVOT et Benoît PETITPRETRE pour l'équipe Spid, Marie-Astrid LE THEULE et Fadia KORBI pour l'équipe PO, Elisa DARRIET et Lionel ALMEIDA pour l'équipe Poem). Cette équipe de direction est accompagnée par un **conseil de laboratoire** comprenant cinq membres supplémentaires : trois enseignants-chercheurs (Philippe DURANCE, Olfa GRESELLE, Héloïse PETIT), un Biatss (Virginie MOREAU), un doctorant (Louis LEGENDRE) et un membre représentant des membres associés (Sylvain MONDON).

Sara FERNANDEZ GARCIA assiste également aux conseils de laboratoire en tant que responsable administrative du laboratoire. Le bureau du Lirsa se réunit chaque mois pour travailler collectivement sur la vie du laboratoire et préparer les trois réunions annuelles du Conseil ainsi que l'Assemblée Générale (AG).

3. Où nous trouver ?

Le Lirsa est transversal à pas moins de sept des 16 Équipes Pédagogiques Nationales (EPN) qui structurent l'architecture de l'enseignement du Cnam : l'EPN 9 (Économie, Finance, Assurance, Banque), l'EPN 10 (Contrôle, Comptabilité, Audit), l'EPN 11 (Territoires), l'EPN 12 (Santé, Solidarité), l'EPN 14 (Droit et Immobilier), l'EPN 15 (Stratégies) et l'EPN 16 (Innovation).

Cette particularité explique l'éclatement géographique des membres de l'unité de recherche qui se répartissent à Paris entre le site de la rue Saint-Martin, celui de la rue Conté, et à Saint Denis pour les chercheurs du Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CEET) :

- **La salle 35.2.46 est le centre névralgique du laboratoire**, vous y trouverez Virginie MOREAU et Sara FERNANDEZ GARCIA **les lundis et mercredis**. Les mardis, jeudis et vendredis Sara FERNANDEZ GARCIA est en télétravail et Virginie MOREAU travaille pour une autre entité du Cnam.
- La salle 35.2.42 (1 poste de travail, flex office) est le bureau des postdoctorants, des chercheurs de passage rue Conté... elle est accessible **exclusivement** sur demande auprès de Sara FERNANDEZ GARCIA.
- La salle 31.2.53 est le bureau des doctorants. Elle dispose de cinq postes de travail, connexions internet (et ainsi de l'accès aux bases de données). Il est nécessaire d'être référencé comme doctorant du Lirsa auprès de la loge du site Cnam de la rue Conté pour récupérer la clé du bureau des doctorants (qu'il faut alors redéposer à la loge en fin de journée). Passez par Sara Fernandez-Garcia pour vous faire connaître et ainsi pouvoir utiliser ce bureau.

Vos principaux interlocuteurs :

Responsable administrative du Lirsa (bureau 35.2.46, case courrier 1LAB30, 2 rue Conté 75003 Paris) : Sara FERNANDEZ GARCIA – 01 40 27 26 39 – sara.fernandez-garcia@lecnam.net

Gestionnaire du Lirsa (292 rue Saint Martin, 75003 Paris - Accès 3, étage 5) : Virginie MOREAU – 01 40 27 23 66 - virginie.moreau@lecnam.net

Pour toutes questions relatives au doctorat (inscription, parcours doctoral, Adum...) : Bureau des études doctorale de l'école Abbé-Grégoire – suivi.doctorants@cnam.fr

//. Accueil des nouveaux membres

1. Matinée de présentation

Chaque année, les nouveaux chercheurs du Lirsa sont appelés à présenter leurs travaux de recherche lors d'une **matinée formelle** (de 8H30 à 12H), qui a lieu **la plupart du temps début octobre**. Cette matinée est l'occasion de vous faire connaître et de vous découvrir des affinités en matière de recherche avec les membres actuels du Lirsa. Les présentations sont suivies d'un déjeuner buffet pour prolonger les discussions et faciliter les rencontres !

Cette matinée est actuellement organisée par nos chercheuses [Elisa DARRIET](#), [Fadia KORBI](#) et [Marie-Astrid LE THEULE](#). Il convient de les contacter dès la confirmation de votre recrutement (ou en amont) afin de vous présenter et de fixer avec elles le contenu de votre présentation.

2. Éléments obligatoires à transmettre avant votre arrivée

Tous les membres du Lirsa (sauf les doctorants) sont concernés (permanents, affiliés et associés) et doivent adresser CV, photographie et descriptif pour alimenter notre site. Nota bene : **les chercheurs associés ou affiliés doivent également transmettre leur rapport d'activité obligatoire**.

★ **Transmettez votre CV complet à jour, en français et en anglais.** Vos CV mis à jour sont à transmettre chaque année à [Sara FERNANDEZ GARCIA](#).

★ ★ **Transmettez votre photo et rédigez le descriptif de vos pages « membre » en français et en anglais.** Transmettez vos thèmes de recherche et une brève description de votre parcours (en français et en anglais), ainsi que votre photo, à [Sara FERNANDEZ GARCIA](#). Vos publications et travaux scientifiques seront directement extraits de la collection HAL Lirsa, et apparaîtront automatiquement sur vos pages « membre » des sites web du Lirsa en français et en anglais. Inspirez-vous des pages existantes [sur notre site](#). Profitez-en pour découvrir [le site web du Lirsa en anglais](#) et pour vérifier que les informations sur vos pages « membre » sont à jour, tant sur le site en français que sur le site en anglais.

En outre, tous les membres du Lirsa (permanents, affiliés et associés, y compris les doctorants) doivent verser leur production scientifique au fur et à mesure de sa production / communication / publication dans notre collection Hal pour obtenir un financement du Lirsa.

★ ★ ★ **Renseignez systématiquement tous vos travaux dès leur publication ou leur diffusion dans la collection HAL Lirsa.** Pour savoir comment faire, consultez la dernière [vidéo explicative faite par le Lirsa en 2022](#). Attention, l'interface de HAL a changé, consultez le [power-point](#) et la [vidéo](#) faits par le Cnam en janvier 2023 pour connaître les changements dans la nouvelle interface de HAL. Un doute ? Encore besoin d'aide ? Envoyez un message à hal@cnam.fr

3. Préparer sa thèse au Lirsa

Préparer une thèse est une formation à la recherche par la recherche qui se construit, pour les doctorants du LIRSA, avec l'appui de l'École doctorale Abbé-Grégoire.

Il existe donc un parcours de formation, qui, outre la thèse proprement dite, comprend un certain nombre d'activités contribuant à la formation des doctorantes et doctorants.

- ***Le parcours doctoral***

La formation doctorale doit permettre, notamment, de préparer le doctorant au métier de chercheur dans le secteur public, l'industrie et les services, et plus généralement, à tout métier requérant les compétences acquises lors de la formation doctorale. L'objectif du parcours et de la formation doctorale est de s'assurer que le doctorant ait une expérience diversifiée des activités qu'il aura à assurer dans ses fonctions professionnelles futures.

Au cours de la préparation de sa thèse, **chaque doctorant doit valider 180 ECTS** de formation et d'activités de recherche qu'il peut choisir parmi les modules proposés par l'ED Abbé-Grégoire ou ceux d'autres institutions. La formation doctorale définie par l'école doctorale Abbé Grégoire est composée de séminaires obligatoires (6 ECTS) et de formations complémentaires dites « à la carte » (24 ECTS). La thèse proprement dite compte pour 150 ECTS.

Il est donc important, dès votre première inscription, de vous renseigner pour connaître les périodes de formation obligatoires mais aussi pour réfléchir avec l'aide de votre directeur ou directrice de thèse à votre parcours doctoral.

Les informations relatives au parcours doctoral sont disponibles sur la page : <http://recherche.cnam.fr/etudes-doctorales-hdr/>

- ***La durée de la thèse***

La durée normale d'un doctorat est de 3 ans. Cette durée peut être portée à 6 ans dans le cas où le doctorant exerce une activité professionnelle en plus de son travail de doctorat. Il est donc essentiel lors de votre inscription dans ADUM de bien préciser votre statut et la quotité (temps plein / temps partiel), et de veiller tout au long de votre parcours doctoral à votre calendrier.

- ***La direction de thèse***

La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre le doctorant et la direction de thèse. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. La direction de thèse et le doctorant ont donc conjointement des droits et des devoirs d'un haut niveau d'exigence. L'encadrement d'une thèse peut être assuré conjointement par deux directeurs de thèse.

- ***La vie scientifique du laboratoire***

Préparer une thèse suppose également de s'insérer dans un collectif de recherche en participant régulièrement aux activités du Lirsa. Tenez-vous informé des dates des séminaires, des conférences, des assemblées générales, ... et participez y. Consultez l'actualité du Lirsa sur notre site. En plus de leur contenu, ces espaces sont également des occasions de rencontrer des doctorants et chercheurs. Cette socialisation est essentielle dans votre parcours de thèse et pour votre cheminement intellectuel.

Les soutenances de thèses et d'habilitations à diriger des recherches sont également annoncées sur le site du Lirsa. N'hésitez pas à assister à ces soutenances publiques qui vous permettront de bien préparer la vôtre. La défense des travaux de recherche devant le jury lors de la soutenance est un exercice qui nécessite en effet une bonne préparation ; assister à des soutenances fait partie de cette préparation, de même que le fait de s'entraîner au cours de répétitions de la soutenance devant les directeurs de thèse, des doctorants, des membres du laboratoire, etc.

La bibliothèque du Cnam est aussi à votre disposition rue St Martin (et en accès à distance : <https://bibliotheques.cnam.fr>). Les membres du service de documentation proposent également des

formations pour vous permettre de mener à bien votre travail, comme : « Méthodologie de la recherche documentaire et utilisation des bases de données », « Zotero », « Recherche accompagnée », « La veille documentaire » ou encore « STAR et circuit de la thèse ». Pensez à vous y inscrire dès le début de votre travail doctoral pour entamer celui-ci avec efficacité.

- **Les comités de suivi de thèse**

Durant vos années de thèse vous devrez présenter régulièrement l'avancée de vos travaux : à votre directeur ou directrice de thèse bien sûr, mais aussi aux chercheurs de votre laboratoire (lors des séminaires par exemple) ou d'autres institutions (lors de congrès par exemple). Il vous sera également demandé de présenter votre avancement lors de Comités de suivi de Thèse. L'arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat rend en effet obligatoire la tenue d'un comité de suivi de thèse pour chaque réinscription. Dans le cadre du Lirsa **vous serez amené à participer à ces comités chaque année**. Le comité de suivi individualisé formule un avis de réinscription en thèse, indispensable pour la réinscription auprès de l'école doctorale.

Chaque année, le Lirsa organise une journée (en général en fin d'année universitaire) afin de procéder de manière collective à ces comités de suivi de thèse. **La présence des doctorants est obligatoire** toute la journée. Réservez bien la date dans vos agendas !

///. Au fil de vos activités au Lirsa

1. Comment citer le Lirsa et le Cnam quand vous publiez en français et en anglais ?

★ FR ★ En français, un acronyme qui se prononce comme un mot ne prend une majuscule qu'à la première lettre (Cnam, Lirsa, Fnac). Tout en majuscules pour ceux dont ce n'est pas le cas (SNCF, EPN, EDF). Dans le déroulé en toutes lettres, seul le 1^{er} terme prend une majuscule. **Cnam - Conservatoire national des arts et métiers // Lirsa - Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action**

★ EN ★ En anglais, on met une majuscule partout (tous les acronymes et tous les termes qui le composent en déroulé). On ne traduit pas les items en principe. **CNAM - Conservatoire National des Arts et Métiers // LIRSA - Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches en Sciences de l'Action** // Mais... si vous souhaitez tout de même traduire, optez pour la traduction en anglais retenue dans notre plaquette de communication : Interdisciplinary Research Center in Action-Oriented Sciences.

2. Faire connaître vos recherches

Faites connaître nos recherches avec les « **dessins du Lirsa** » ! Les dessins du Lirsa sont des vidéos de vulgarisation qui permettent d'expliquer en images les articles des chercheurs du Lirsa relevant de nos trois équipes de recherche. Elles sont présentées par la mascotte du Lirsa, la girafe Anissa. [Regardez les vidéos déjà proposées](#), et n'hésitez pas à les diffuser y compris auprès de vos étudiants.

Publiez vos recherches avec **notre partenaire Fnege Médias** ! Fnege Médias est une plateforme de vidéos courtes sur un article de recherche, une communication ou un ouvrage en Gestion et Management. Regardez les vidéos de [Fadia BAHRI KORBI](#), [Alain BURLAUD](#), [Stéphanie CHATELAIN-PONROY](#), [Laurent CAPPELLETTI](#), [Cécile DEJOUX](#), [Gilles GAREL](#), [Bénédicte GRALL](#), [Olfa GRESELLE-ZAÏBET](#), [Stéphane LEFRANCO](#) et [Madina RIVAL](#). Contactez [Sara FERNANDEZ GARCIA](#) pour un tournage au Cnam, rue Saint Martin.

3. Les autres vade-mecum à connaître

Le Lirsa fonctionne avec un personnel d'appui très peu nombreux. Il nous appartient donc à toutes et tous

de répondre avec diligence aux demandes de nos responsables administratives, de préparer au mieux nos demandes, de leur fournir l'ensemble des éléments dont elles ont besoin, etc. Des vade-mecum ont par conséquent été conçus pour vous aider à prendre en charge vos activités de recherche en suivant les règles fixées par notre établissement.

- **vade-mecum « [Soutenance de thèse](#) »** pour connaître toutes les étapes à respecter dans ce moment important
- **vade-mecum « [Missions](#) »** qui récapitule tous les éléments auxquels nous devons être attentifs avant de partir en mission (déplacement professionnel)
- **vade-mecum « [Organisation de colloques / journées de recherche](#) »** pour anticiper lors de la préparation d'un tel événement.

4. Les ressources du laboratoire mises à votre disposition

Le Lirsa met à la disposition de ses chercheurs des ressources partagées.

- **De nombreux logiciels** : [Sphinx](#) (enquêtes), [NVivo](#) (analyse qualitative des données) et [Stata](#) (statistiques et d'économétrie), ainsi que [Trint](#) (transcription de fichiers audio et vidéo en texte), [Prezi](#) (présentations dynamiques), et [DeepL](#) (traduction) sont à votre disposition. Cliquez sur les liens et découvrez nos conseils de prise en main pour Trint et DeepL. Consulter toutes les ressources partagées du Lirsa et le mode d'emploi pour les réserver [ici](#). Contactez [Sara FERNANDEZ GARCIA](#) pour en disposer.
- **Du matériel à disposition sur réservation** : ordinateurs, microphones, casques, équipement d'enregistrement vidéo, caméras, toges...
- **Une vidéo de présentation du Lirsa en moins de 5 minutes** : Découvrez comment la mascotte du Lirsa, la girafe Anissa, présente notre laboratoire, en cliquant [ici](#). Retrouvez également [ici](#) toute l'histoire des « dessins du Lirsa » et découvrez pourquoi notre mascotte est une girafe ! Elle a été choisie lors d'une assemblée générale du Lirsa.
- **Une bibliothèque doctorale** : consultez la [liste des livres à votre disposition](#) (et empruntez-les auprès de Sara FERNANDEZ GARCIA). N'hésitez pas à enrichir la collection en demandant de nouveaux livres !

Nous proposons également régulièrement des formations. Soyez attentif aux offres qui vous sont adressées par mail et n'hésitez pas à demander votre inscription à l'une d'entre elles.

5. Être accompagné dans les demandes de financement ou de subventions

Téléchargez les dernières versions en format pdf **des plaquettes de communication du Lirsa pour vos demandes de subvention** en [anglais](#) et en [français](#). Des formats imprimés sont également disponibles sur demande à [Sara FERNANDEZ GARCIA](#).

6. Demander un financement au Lirsa

- **Principe général**

Le budget d'une année doit bénéficier en priorité aux membres du Lirsa producteurs, ou producteurs potentiels, et à ses doctorants. Le Lirsa ne finance donc pas les dépenses relatives aux activités des personnels non rémunérés par le Cnam ou celles des membres extérieurs (participation à des conférences, jurys de doctorat ou d'HDR, ...).

(1) Exceptions : dans les circonstances très particulières : existence de projets de collaboration ou de collaboration avérée entre demandeurs et membres du laboratoire, partenariat de recherche avec le

laboratoire d'origine du demandeur, ...

(2) qui font alors l'objet d'une étude approfondie par le Bureau.

Principe et exceptions s'appliquent également à toute demande émanant d'un membre au sujet de l'organisation d'un événement scientifique organisé dans une institution tierce.

- ***Nature des financements***

Après concertation des membres du Bureau, le Lirsa peut financer tout ou partie, selon cette règle de priorité, de :

- Participation à des conférences (inter)nationales, colloques, séminaires, sous réserve de la présentation d'un article/poster ;
- Soumission d'article à des revues classées (en particulier FNEGE) ;
- Organisation d'événements scientifiques : colloque, séminaire, conférence, organisé au Cnam ou non par un membre du laboratoire sous réserve de l'affichage du logo du Cnam/laboratoire comme coorganisateur de l'événement ;
- Soutenance de thèse ou d'HDR d'un membre du Lirsa (hors réception post-soutenance) ;
- Copy-editing/relecture anglaise ;
- Abonnement à des revues scientifiques ;
- Achat de manuels à des fins de recherche ;
- Achat de licences logiciels ;
- Adhésion à des associations académiques.

Le Lirsa finance sur appel exceptionnel :

- Transcriptions d'entretiens ;
- Manifestations scientifiques organisées au Cnam (financement sur l'appel d'offre).

Le Lirsa ne finance pas :

- Participation à des conférences sans présentation d'un article/poster (règle du Cnam) ;
- Soumission d'article dans des revues OpenSource sans comité de lecture ou OpenSource non classées FNEGE ;
- Abonnement à des revues de vulgarisation scientifique ou professionnelles ;
- Achat de manuels à des fins d'enseignement.

- ***Procédure***

Chaque année, au moment de la coupure de décembre, vous serez invité (**veuillez à consulter votre adresse @lecnam.net où nous vous adressons tous les messages**) à compléter un fichier de vœux de financements pour l'année civile à venir. Les financements sont attribués par les membres du conseil en fonction des moyens disponibles. Les décisions de financement sont notifiées à chaque demandeur en début d'année civile. D'autres demandes (non anticipées à la fin de l'année civile précédente) peuvent être présentées « au fil de l'eau » et seront examinées par les membres du conseil tout au long de l'année.

Toutes les demandes de financement sont étudiées par le bureau du Lirsa et doivent suivre les règles et procédures communes aux membres du Lirsa :

- À la fin de chaque année civile : envoi **obligatoire** d'une fiche prévisionnelle de demande de

financement pour l'année civile à venir². Ce prévisionnel est discuté en conseil de laboratoire à la suite de quoi un avis est rendu aux membres.

- Pour chaque demande de financement (même celles déclarées dans le prévisionnel), une demande doit être adressée au moment de son engagement / sa réalisation au lien suivant : <https://lirsa.cnam.fr/le-laboratoire/membres/lirsa-formulaire-de-demande-de-financement-1498308.kjsp> . Le Bureau se prononce alors sur la demande et en informe l'intéressé.
- Toute demande doit être présentée en suivant scrupuleusement les règles de l'établissement. Consultez les vade-mecum (cf. supra) au moins deux mois avant votre départ / votre soutenance pour organiser la prise en charge de votre mission.

Les doctorants peuvent être financés pour la présentation de leurs travaux dans des conférences académiques de référence (dans la mesure du possible compte-tenu du budget du laboratoire : nombre annuel de conférences limité, inscription au tarif doctorant, acceptation obligatoire d'une communication, ...). Pour les conférences internationales la pratique habituelle est un financement à parité avec l'école doctorale Abbé-Grégoire. L'ED Abbé-Grégoire met en effet à disposition de ses doctorants un budget annuel pour la mobilité internationale. Le Conseil de l'école analyse toutes les demandes de subvention qui émanent de ses doctorants. Il donne son accord pour un soutien financier aux activités scientifiques chaque fois que le budget de l'ED le permet (et si le doctorant est également soutenu financièrement par son laboratoire). Il appartient aux doctorants de se rapprocher de [Sara FERNANDEZ GARCIA](#) pour soumettre la demande à l'école doctorale.

- ***Vous avez obtenu un financement du Lirsa ?***

Si vous avez obtenu/engagé un financement, n'oubliez pas de prévenir le Lirsa dès que vous n'en avez plus besoin, afin que le budget non dépensé puisse être redéployé !

- ***Vous n'avez pas obtenu un financement ?***

Mettez toutes les chances de votre côté en vérifiant que vous avez bien envoyé à Sara FERNANDEZ GARCIA les éléments obligatoires à transmettre chaque année (cf. supra). Nota bene : les chercheurs associés ou affiliés doivent avoir transmis leur rapport d'activité obligatoire.

7. Représenter le Lirsa dans les instances

Les membres permanents du Lirsa sont appelés, comme tous les personnels du Cnam, à siéger dans les instances.

Les doctorants sont également représentés dans différentes instances :

- Au sein du bureau du laboratoire : un représentant élu des doctorants du Lirsa ;
- Au sein du conseil de laboratoire : un représentant élu des doctorants du Lirsa ;
- Au sein du conseil de l'école-doctorale Abbé-Grégoire : cinq représentants élus des doctorants de l'école doctorale. Les élections se tiennent en général au mois de juin. Sont éligibles les doctorants régulièrement inscrits en vue de la préparation du diplôme de doctorat au sein de l'école doctorale Abbé-Grégoire. La liste des électeurs est établie au printemps, le dépôt des candidatures a lieu en avril (une note est diffusée chaque année auprès de tous les doctorants les informant des dates précises) ;

² Tous les membres désireux d'obtenir des financements en cours d'année doivent obligatoirement retourner un prévisionnel quand bien même celui-ci serait incomplet.

- Au sein du conseil des formations du Cnam : deux représentants élus des élèves
- Au sein du conseil scientifique du Cnam : un représentant élu des élèves
- Au sein du conseil d'administration du Cnam : un représentant élu des élèves

8. Pour un Lirsa et des chercheurs responsables

• ***Nos engagements éthiques***

Le Lirsa applique tous les principes de gestion des ressources humaines de sa tutelle : respectueux de la parité, non discriminatoire en matière de formation, de mobilité interne et d'évolution des carrières de ses personnels.

La parité est ainsi respectée dans la constitution des responsabilités exercées au niveau de l'unité de recherche. En outre, nous faisons en sorte que les responsabilités « tournent » afin que chacun et chacune devienne acteur du développement de la dynamique collective. Ainsi, nous permettons à toute personne qui souhaite s'engager de pouvoir le faire et de voir ses responsabilités reconnues dans les procédures de promotion (concours, avancement de grade, repyramidage...) et de valorisation (primes notamment), le volet « Responsabilités collectives et d'intérêt général » devenant de plus en plus important dans les procédures d'évolution professionnelle et d'indemnités de rémunération.

En matière de formation, toutes les offres de formation organisées à l'attention des membres du Lirsa passent par un appel à participation, ce qui laisse à tous (chercheurs permanents, associés et affiliés, et doctorants) l'opportunité de participer. Et de fait, les formations accueillent l'ensemble des membres du Lirsa, quel que soit leur statut, le seul critère d'appréciation étant la volonté du chercheur à monter en compétences.

Le Lirsa est attentif aux conditions de travail de ses personnels, à leur santé, à leur sécurité et à la prévention des risques psycho-sociaux.

Le Lirsa se conforme à la réglementation en vigueur dans son établissement de tutelle en la matière. Il applique toutes les dispositions prises par sa tutelle au niveau des conditions de travail de ses personnels, de leur santé, de leur sécurité et de la prévention des risques psycho-sociaux. Comme tous les usagers de l'établissement ou intervenant au sein de celui-ci, les membres du Lirsa victimes ou témoins d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, peuvent saisir la cellule STOP VIOLENCE du Cnam. Un registre des risques est tenu, comme dans les autres unités de recherche du Cnam.

Au niveau de la qualité de vie au travail, nous évitons d'organiser des réunions et séminaires les mercredis et en fin de journée après 18 heures, de façon à faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale. Le Lirsa organise ses réunions de bureau et conseil, en présentiel ou à distance de façon à permettre à chacun d'y assister (y compris pour les membres n'étant pas présent à Paris le jour de l'une des réunions) mais conserve également des points de rendez-vous physiques afin de maintenir le lien et la cohésion entre les membres de l'équipe.

• ***Nos préoccupations en matière de développement durable***

Le Lirsa applique toutes les dispositions prises par sa tutelle pour prévenir les risques environnementaux et poursuivre des objectifs de développement durable. Le Lirsa se conforme à la réglementation en vigueur dans son établissement de tutelle en matière d'achats publics, d'économie d'énergie et de ressources, de réduction de l'empreinte carbone, notamment dans la gestion des déplacements, de traitement des déchets et de préservation de la biodiversité. Plusieurs webinaires de sensibilisation ont notamment été organisés par le Cnam pour exposer ses chercheurs à la question de l'empreinte environnementale des activités de recherche.

L'unité a en outre pris des initiatives particulières pour prendre en compte les objectifs de développement durable :

- Depuis 2019, un message est adressé à tous les membres du Lirsa au moment où ils expriment leurs besoins de financement pour l'année en leur rappelant la nécessité de tenir compte des conséquences environnementales de leurs déplacements : *« Pour ce qui concerne vos déplacements nous souhaiterions que chaque membre du Lirsa garde en tête la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV - Loi n° 2015-992 du 17 août 2015) et notamment l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles. De ce fait le bureau du Lirsa encourage chacun et chacune d'entre nous à étudier une alternative à (voire une annulation de) certains de nos déplacements en avion (cas des courts séjours, des conférences lointaines mais non essentielles, alternative train, déplacement à l'étranger, ...) »* ;
- De même, le conseil du Lirsa a décidé depuis juin 2021 de ne plus financer de trajets en avion pour les déplacements courts (notamment nationaux). Pour les soutenances de thèse, le laboratoire finance uniquement les soutenances des doctorants membres du Lirsa, dans la limite du déjeuner auprès d'un prestataire choisi par le laboratoire et des déplacements des membres du jury en train 2^e classe dans le périmètre de la métropole. Pour les interventions de collègues étrangers, il est recommandé de privilégier la visioconférence lorsque celle-ci est possible. Les demandes doivent être soumises au moins un mois avant la date de la soutenance ;
- Enfin, en sus des recommandations à ses membres de suivre les webinaires de sensibilisation à l'empreinte environnementale des activités de recherche organisées par sa tutelle, d'autres actions de sensibilisation aux objectifs de développement durable sont régulièrement entreprises par le Lirsa (par exemple organisation d'une fresque du climat, d'un atelier deux tonnes, d'un colloque Entreprise & sobriété ou encore d'une table ronde sur l'adaptation au changement climatique et à la transition).

IV. Une histoire du Lirsa

Gilles Garel, ancien directeur du Lirsa (2012/2016), est intervenu lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2018 afin de donner à l'assistance quelques éléments relatifs à la constitution du Lirsa et ce qui l'a précédé. Il reprend cette intervention, d'une façon plus détaillée, dans le texte ci-dessous.

Le Lirsa est un laboratoire récent (il est créé en tant qu'équipe d'accueil avril 2011) mais qui s'inscrit dans une histoire plus ancienne. Chronologiquement trois étapes ont principalement marqué la structuration de la recherche en économie et en gestion au Cnam.

1 - Le laboratoire d'économétrie fut l'un des premiers laboratoires du Cnam, créé par François Divisia (X 1909) dans les années 1940. Il a été dirigé dans le passé par des Professeurs du Cnam très reconnus comme Jean Fourastié, Jacques Lesourne ou Nicolas Curien. L'objectif principal du laboratoire était l'application des raisonnements mathématiques à l'économie et à la gestion.

2 - Le Professeur Michel Godet créé en 1993 le Laboratoire d'Investigation en Prospective, Stratégie et Organisation (Lipsor).

3 - Le GREG (Groupe de Recherche en Economie et Gestion), future EA 4523, est créé en 1997 regroupant trois équipes :

- le laboratoire d'économétrie ;
- le Centre de Recherche en Comptabilité (CRC) qui existait au sein de l'Intec depuis 1996 ;
- et le Centre de Recherche en Economie et Management (Cerem), qui s'était constitué entre temps, témoignant alors d'un éclatement de la recherche en gestion entre ce centre le Lipsor.

En 2010, la préparation du rapport d'évaluation de l'AERES (le premier pour le Cnam) a engendré un débat entre le Greg et le Lipsor. Ce débat ne tenait pas tant à des divergences de point de vue personnelles ou à des querelles méthodologiques ou épistémologiques qu'à des désaccords sur la politique à mener vis-à-vis de l'accueil des doctorants et de certains collègues HDR titulaires en écoles de commerce. Ce débat s'est conclu par une scission et par la présentation de deux projets différents à l'évaluation AERES, l'un porté par le Greg (CRC, Laboratoire d'économétrie, équipe de Santé Publique), l'autre par le Lipsor, plutôt orienté vers le management (avec l'intégration d'une majorité des membres du Cerem au sein du Lipsor). Chaque équipe demandait sa reconnaissance comme équipe autonome. Les résultats de l'évaluation parviennent en avril 2010 (et à cette époque les équipes sont notées directement par l'AERES) : le Greg obtenant la note B et le Lipsor la note C...

Les résultats de cette évaluation et le souci de sortir du conflit ont conduit le Cnam à reconstituer une seule et nouvelle équipe, le Lirsa. Plus précisément, le directeur de l'école management et société (Jean-Claude Bouly) et le directeur de la recherche d'alors, l'influent et entreprenant Ali Saib, les enseignants chercheurs eux-mêmes, en débat et coordonnés par Gilbert Laffond et par Gilles Garel (qui s'impliquera sur le dossier de la recherche en économie et gestion dès juin 2010 et qui sera titularisé sur la chaire de « gestion de l'innovation » en février 2011) et les instances du Cnam ont décidé, au vu des rapports d'évaluation, de créer une nouvelle équipe : le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences d'Action (le nom fut proposé par le Directeur de l'école M&S et le directeur de la recherche non pas pour des raisons épistémologique ou scientifiques mais par... sonorité mimétique avec le Lise, UMR CRNS).

Fin 2010, début 2011, c'est le commencement de la dissolution du Lipsor et de la création de cette nouvelle équipe regroupant l'ensemble des chercheurs en économie-gestion. La période est source de vives tensions : le Lipsor est une marque reconnue, les conséquences d'une évaluation différente de l'AERES sont douloureuses. Il y a aussi un émiettement ou une dispersion du travail de recherche autour de quelques individus, initiatives et chaires et des crispations autour de la mise en place d'une véritable recherche structurée au Cnam en général et en particulier dans le domaine de l'économie et de la gestion.

Le Lirsa est formellement créé en tant qu'EA n° 4603 en avril 2011. La direction est alors confiée à Gilbert Laffond, Professeur d'économie scientifiquement reconnu, dans la continuité de sa responsabilité du Greg depuis 2008. L'année 2011 a été consacrée à l'apaisement des conflits qui ont pu se résoudre notamment grâce à l'énergie et à la fermeté de la direction de la nouvelle école doctorale Abbé Grégoire et de la direction de la recherche du Cnam. Progressivement une petite équipe de direction du Lirsa se met en place et va installer des règles de gouvernance impliquant transparence et conditions d'un fonctionnement collectif.

En février 2012, G. Garel, seul candidat, est élu à l'unanimité nouveau directeur du Lirsa. Lors de cette même assemblée générale un nouveau règlement intérieur (qui fut pendant plusieurs années considéré au Cnam comme modèle gouvernance) est adopté. Le Lirsa est alors organisé en trois « composantes » (le terme, qui ne veut rien dire, est choisi à dessein), qui respectent la structuration ancienne de la recherche du Cnam dans les domaines de l'organisation et de l'économie : (1) Laboratoire d'économétrie, (2) Equipe de management et (3) Centre de recherche en comptabilité (CRC). Un bureau est constitué de deux représentants de chaque composante, du directeur, d'un représentant des doctorants et d'un représentant les personnels Biatss.

La nouvelle équipe organise en mai 2012 dans les locaux de l'ESCP des « états généraux du Lirsa » afin d'échanger sur le fond. Rétrospectivement, cette journée a constitué une étape déterminante pour la réussite de la reconfiguration. Pour rappel, en juin 2012, le Lirsa regroupe 154 personnes réparties en 74 chercheurs et 80 doctorants.

En octobre 2012 un nouveau dossier d'évaluation est déposé à l'AERES dans le cadre du plan quadriennal. Les experts visiteront l'équipe en janvier 2013. Leur rapport soulignera notamment :

- « L'effort considérable accompli pour créer une unité de recherche et apaiser les tensions » ;
- « (Les) axes de recherche communs qui sont aujourd'hui prometteurs mais embryonnaires. Il manque encore un projet scientifique qui permettrait de jouer pleinement de l'interdisciplinarité en définissant des objets d'études communs à des chercheurs. C'est à ce prix que le laboratoire deviendra une « marque » repérable en tant que telle dans la « marque » Cnam » ;
- Que « l'unité du Lirsa n'est pas encore acquise. Les chercheurs ont souvent une notoriété personnelle, parfois très grande, qui participe à l'image du Cnam. Cela tient, en particulier, du système des « chaires » qui, jusqu'à ces dernières années, associait un professeur à une chaire à laquelle étaient rattachés des enseignants-chercheurs ».

Gilles Garel choisit de quitter la direction de l'équipe en décembre 2015 et Jean Lainé Professeur d'économie deviendra directeur de l'équipe en 2016.

Il faut enfin souligner que pendant cette période de structuration de la recherche en économie en gestion différents facteurs d'évolution ont agi dans l'environnement immédiat du futur Lirsa et du Lirsa tout juste constitué :

- Disparition des chaires du Cnam en tant qu'entités de gestion et disparition de la plupart des instituts ;
- Constitution de deux conseils (Scientifique et des Formations) composés à parité de Professeurs du Cnam, PU, MCF, élus dans les collèges. Jusqu'en 2011, un seul organisme de décision, le Conseil de Perfectionnement (CP), accueillait l'ensemble des professeurs titulaires de chaire et quelques universitaires élus. Les commissions (Recherche – Formation) étaient élues à l'intérieur du Conseil. Lors des recrutements des enseignants-chercheurs, les profils de poste sont désormais définis conjointement par les unités de recherche et les départements des Ecoles (aujourd'hui EPN) ;
- Création d'une véritable direction de la recherche à l'initiative de l'administrateur général Christian Forestier et du Professeur Ali Saib (DR de 2009 à 2012), création en 2013 d'un service commun de recherche et soutien infaillible de la direction de la recherche et de sa directrice, le Professeur Clotilde Ferroud (DR de 2009 à 2018), aux initiatives du Lirsa ;
- L'école doctorale Arts et métiers devient Ecole Abbé Grégoire en 2011 ;
- Sur la même période, avec des succès divers, on assiste à différentes structurations ou tentative de structurations : Idex, ISites, Idefi, Comue, Labex...

En novembre 2018, le Professeur de sciences de gestion Madina Rival a été élue directrice du laboratoire. Le Lirsa est rentré en phase de maturité. Sur la période brièvement retracée, le Cnam, et cela a engendré de légitimes débats, a connu une mise en conformité universitaire. L'effort de recherche est non seulement une obligation statutaire pour les enseignant-chercheurs (quid des PRCM au fait ?) mais surtout une source de connaissance légitime parce qu'elle rend des comptes à ses pairs sur la manière dont elle a été produite. Nous revenons de loin au Cnam en matière de structuration et de reconnaissance de l'activité de recherche ; nous avons aujourd'hui des outils, certes perfectibles, pour faire de la recherche. Profitons en !

Pour connaître l'histoire récente du Lirsa vous pouvez consulter les rapports du Hcéres sur le site du laboratoire : <https://lirsa.cnam.fr/le-laboratoire/>